



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 février 2017

A cette Assemblée Générale étaient présents ou excusés :

Le bureau :

Annick Guenot (Présidente), Carole Perrin (Trésorière), Hervé Orry (Vice-président), Lucien Guenot [Secrétaire).

Membres :

Mmes Bilbot Sylvie., Didion Pierrette, Doisteau Michèle, Flaux Janine, Gasnier Firmine, Geser Marcelle, Hocine Mariannick, Maire Aude, Maire Chantal, Orry Monique, Roquet Jeanine.

Mrs Bilbot Pascal, Chaudron François (1^{er} adjoint), Didion Robert, Doisteau Noël, Dutruel Roger, Geser Robert, Hocine Ahmed, Lambolez Christophe, Maire Florian, Maire Yves, Maire Tristan, Monget Thierry, Orry Daniel.

Participants :

Mmes Lavèvre Françoise, Pasquis Agnès.

Mrs Labro Michel, Lavevre Daniel (Maire de Marcilly sur Tille).

Excusé :

Mr. Pilet Claude

Cette Assemblée Générale s'est déroulée au Quillier d'Is sur Tille à partir de 18h30. La Présidente accueille et remercie tous les participants ainsi que les représentants de la municipalité : Monsieur le Maire de Marcilly sur Tille et ses adjoints.

Rapport moral :

Les manifestations 2016 :

Nous pouvons dire que l'année 2016 s'est moyennement bien déroulée puisque nous n'avons pas pu réaliser nos sept manifestations annuelles pour cause d'intempéries. Nous avons dû annuler les feux de la St Jean et notre vide-greniers. Par conséquent, nous avons enregistré un manque à gagner. Par contre la Foire aux Vins et Fromages avec 1250 entrées a bien marché :

- fête des sapins (bien),
- bourse aux vélos (très bien),
- foire aux vins et aux fromages (très bien),
- feux de la St Jean (annulé),
- 13 et 14 juillet (médiocre du fait de l'alcoolisation trop importante par des boissons qui ne sont pas les nôtres),
- vide greniers (annulé),
- bourse aux jouets (bien).

Chacun au sein du Comité n'a pas hésité à s'investir et donner de son temps pour organiser cet ensemble de manifestations qui je le rappelle représente un travail non négligeable. Je tiens à vous remercier tous pour votre investissement et votre soutien.

Les locaux :

Nous sommes maintenant correctement installés dans nos 3 locaux. J'en profite pour remercier la Municipalité de Marcilly pour deux de ces locaux mis à disposition, mais également pour la gratuité de la salle des Petits Ormeaux pour deux de nos manifestations. J'en profite aussi pour remercier la Ville d'Is sur Tille pour la mise à disposition de la salle du COSEC.

La communication :

Nous nous sommes réunis à 7 reprises et des comptes rendus de ces réunions ont été faits. Nous n'avons pas à proprement parlé de réunion de bureau et de ce fait, tout le monde est à peu près au même niveau d'information. J'ai fait réaliser des affiches pour nos manifestations (Excepté pour la fête des sapins) par le Point-Com. Lucien G. continue à alimenter une page Facebook sur laquelle il met des photos de nos manifestations : facebook.com/comitefetesmarcillysurtille. Il continue à mettre à jour le site du Comite : www.comite-fetes-marcillysurtille.fr. Nous inscrivons systématiquement nos manifestations sur la rubrique "Si on sortait" du Bien Public et sur l'Echo des communes. Le vide greniers et les bourses sont inscrits par Noël sur un site spécialisé.

Réfléchir à la Com pour la foire aux vins (25ème édition) : BP avec publication d'un article, Echo des Communes, K6FM, France Bleu. Envisager de refaire notre site web afin de lui redonner un coup de jeune et de la rendre "web responsive", compatible avec tous les types de supports (smartphone, tablette, ordinateur, etc.).

Matériel :

Nous avons acheté :

- 2 enrouleurs,
- 2 tableaux électriques
- 1 imprimante A3,
- 6 tables résines,
- 1 structure neuve de 60 m2 avec la municipalité,

Soit un total de 2757,43€ pour 4200 budgétisés. La différence vient du fait que nous n'avons pas acheté la remorque en 2016.

Rapport financier :

Mme Carole Perrin présente le bilan financier en détail. Globalement, il en résulte un solde négatif. Nous réalisons une année en déficit à cause de l'annulation de deux manifestations, mais également avec l'achat de vins (Philippe Robert) qui est passé sur l'exercice 2016 alors que nous l'utilisons en 2017 sans oublier l'investissement que nous n'avons pas réalisé en 2016 (remorque). Les comptes ont été vérifiés par Mr Noël Doistreau commissaire aux comptes. Les documents restent à disposition et peuvent être consultés chez la trésorière.

Malgré cet exercice déficitaire, l'association dispose encore d'une trésorerie saine.

Rapport moral (suite) :

Convivialité :

Nous avons mangé ensemble à quatre reprises (assemblée générale, bourses aux vélos, aux jouets et feux de la St Jean). Le Comité a offert de payer les repas des présents pour la Foire aux Vins ainsi qu'un apéritif du lendemain offert pour remercier tous les bénévoles venus nous aider.

Je crois essentiel de préserver ces moments de convivialité pour l'année à venir. Il existe au sein de notre comité une très bonne ambiance que je souhaite préserver.

Manifestations 2017 :

Le Comité continue à se donner pour but d'animer notre village. Pour 2017, nous avons décidé de renouveler toutes les manifestations au moment où nous avons fixé les dates. Pour le 14 juillet, nous continuerons de faire la kermesse avant le feu d'artifice (il reste des lots).

Rappel du calendrier des manifestations 2017 :

- Brûlage des sapins : 21 janvier
- Assemblée Générale : 11 février
- Foire aux vins et fromages : 25 et 26 mars
- Bourse aux vélos : 8 et 9 avril
- Feux de la St Jean : 24 juin
- Fête nationale : 14 juillet
- Vide grenier : 17 septembre
- Bourse aux jouets : 26 novembre

Nous disposons pour quelques-unes de ces manifestations des structures de la COVATI, sauf pour 14 juillet, nous devons faire avec nos équipements.

Nous avons mis en place en 2016, un Comité d'organisation pour notre Foire aux Vins et Fromages. Nous continuerons de fonctionner encore comme cela cette année avec un membre supplémentaire, Christophe Lambolez. Au sujet de la foire, mais également pour les bourses aux vélos et aux jouets, afin de respecter les aspects réglementaires, il nous est apparu nécessaire que nous nous dotions d'un règlement pour ces manifestations. La Présidente demande à l'assemblée de mandater le Comité d'organisation pour qu'il mette en place un tel règlement.

Devons-nous continuer à réfléchir à organiser d'autres manifestations (soirée cartes et jeux en hiver, vide-dressing + puces aux couturières, spectacle, ...) ?

Investissements :

Pour 2017 et au regard de notre trésorerie, nous pouvons nous permettre de réaliser encore des investissements.

- Banderoles pour le Comité: 120 €
- Vaisselle : 1000 € environ pour des petites assiettes et autres.
- Remorque (achetée) 1450€ + crochet camion (Devis 570€).

Soit un **total de 3140 €**

Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité par tous les membres présents à l'assemblée générale. Le mandat pour le Comité d'organisation est également voté à l'unanimité.

Renouvellement du bureau :

Cette année, les postes de secrétaire et trésorier-adjoint sont à renouveler. Le poste de trésorier-adjoint était vacant et personne ne souhaite se présenter à ce poste.

Mr Lucien Guenot est candidat à sa propre succession en précisant qu'il ne sollicitera pas d'autre mandat à ce poste.

Mr Lucien Guenot est élu à l'unanimité et le nouveau bureau se compose ainsi :

Présidente : Mme Annick GUENOT
Vice-président : Mr Hervé ORRY
Secrétaire : Mr Lucien GUENOT
Trésorière : Mme Carole PERRIN
Commissaire aux comptes : Mr Noël DOISTEAU

Question diverse :

Rencontres des Marcilly de France : c'est Noël qui va s'en occuper. Pour ceux qui souhaitent y participer, les réponses doivent lui être données avant le 28 février 2017.

Adhésions et cotisations :

Nous procédons ensuite à la vente des cartes de membre 2017 dont nous maintenons le prix à 8€. Nous avons la satisfaction d'enregistrer de nouvelles adhésions.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôt l'assemblée générale. Nous passons ensuite un très agréable moment autour d'un excellent coucou préparé par Ahmed, Daniel et Mariannick.

Prochaine réunion :

Préparation de la Foire aux vins et aux fromages

Mardi 7 mars 2017

20 h 30

Salle du Monument

La Présidente
Annick Guenot

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guenot', with a long horizontal stroke extending to the right.